



SOCIÉTÉ  
VERVIÉTOISE  
D'ARCHÉOLOGIE  
ET D'HISTOIRE

---

**BULLETIN TRIMESTRIEL**

Janvier-Mars 2015

**Programme des conférences** qui auront lieu à 14 h. 30 au  
Musée des Beaux-Arts de la ville de Verviers, rue Renier 17.

Le samedi 24 janvier : Paul BERTHOLET, *Des lazaristes allemands à l'École Normale de Theux : 1914-1918.*

**Attention la conférence de janvier commencera exceptionnellement à 14 heures** et sera suivie pour les membres effectifs par l'assemblée générale au sous-sol du musée (voir page 11).

Le samedi 28 février : Alexis DEMOLLIN et Eric GASON (G.R.Ha.L.), *Les fermes lambermontoises du XX<sup>e</sup> siècle.*

Le samedi 28 mars : Émile GÉRARD, *La quête de l'or.*



### **Bibliothèque**

La bibliothèque est accessible aux membres en règle de cotisation le jour des conférences, de 13 heures à 14 h. 15. Elle se situe au Centre touristique de la laine et de la mode (CTLM), rue de la Chapelle 30 à Verviers (entrée par la première porte à droite du porche).



### **Conférence de la Société royale des Archives Verviétoises**

Le samedi 21 mars à 14 h. 30 dans une des salles du rez-de-chaussée de l'Hôtel Verviers, Rue de la Station, 2 à Verviers :

Monsieur Marc van der Cloot, président de *Familiekunde Vlaanderen* vous entretiendra sur le sujet suivant : *Génétique et Généalogie – Recherche de liens parentaux actuels ou anciens.*

Les progrès de la génétique ne sont pas appelés à supplanter la généalogie historique, basée sur des actes légaux et officiels, mais, au contraire, à la compléter par une approche scientifique moderne.

**La Commission vous présente  
ses meilleurs vœux pour 2015**

## Renouvellement des cotisations

Grand merci aux membres qui ont déjà payé la cotisation pour l'année 2015. Ceux qui ne l'auraient pas encore fait sont priés de le faire dans les prochains jours à l'aide du bulletin de virement joint.

Pour l'année 2015, le montant des cotisations reste inchangé. Il est fixé à :

- 25 euros pour les membres résidant en Belgique ;
- 30 euros pour ceux des autres pays européens ;
- 35 euros pour ceux ayant leur résidence ailleurs dans le monde.

Si vous désirez soutenir la société, il est toujours possible d'augmenter spontanément le montant de votre paiement.

Compte de la Société verviétoise d'archéologie et d'histoire :  
IBAN BE93 0682 4715 0367, BIC GKCCBEBB.

En cas de **changement d'adresse** ou de **nouvelle affiliation**, veuillez indiquer votre adresse en **communication** car la banque ne nous transmet pas l'adresse du donneur d'ordre.

## Un orangiste : l'abbé Léonard Lys, curé de Soiron au début du XIX<sup>e</sup> siècle...

Léonard-Adolphe-Marie Lys naquit à Herve le 2 novembre 1731 et décéda à Soiron le 2 mars 1837, âgé de 85 ans<sup>1</sup>. Il était fils de Pierre-Emmanuel Lys, avocat et substitut du procureur-général de Sa Majesté pour la province du Limbourg, et de

Marie-Albertine Michelet. Il avait un frère Pierre-Simon-Claude, né à Herve le 15 septembre 1746, qui sera curé de Herve et mourra le 22 septembre 1805<sup>2</sup>.

Léonard-Adolphe fit ses humanités à Louvain et y conquist les grades de bachelier en théologie

<sup>1</sup> Egide KONINCKX, *Le clergé du diocèse de Liège (1825-1967)*, dans *S.A.H.D.L.*, Liège, 1975, vol. II, p. 211.

<sup>2</sup> Armand WÉBER, *Essai de bibliographie verviétoise*, Verviers, Fégienne, 2<sup>e</sup> vol., p. 307-310. A. Wéber signale p. 310 que Jean-Simon Renier est l'auteur de la notice

et de docteur ès arts. Il obtint même une chaire de poésie qu'il conserva dix années durant.

Parce qu'il était très connu par son attachement aux chefs de gouvernement des Pays-Bas autrichiens, les événements révolutionnaires avaient mis Lys en la situation d'un suspect important lorsque l'Université de Louvain, collatrice de la cure de Soiron, le nomma titulaire de celle-ci en 1792. Aux temps de la République française, il dut se justifier pour avoir envoyé en Allemagne la grosse argenterie de son église où ces pièces d'orfèvrerie avaient disparu.

Dans le but de se conserver à ses ouailles, Lys s'est très ouvertement prononcé pour la licéité du serment de haine à la royauté, partageant en cela l'opinion de son frère Pierre, doyen de Herve<sup>3</sup>. Après le Concordat, il est continué curé de Soiron le 9 floréal an XI (29 avril 1803).

sur Lys contenue p. 639, t. XII de la *Biographie nationale* où lui-même a puisé les éléments de celle-ci.

<sup>3</sup> Jules PEUTEMAN, *Promenade à Soiron*, Verviers, 1902, p.143-144.

<sup>4</sup> A. WÉBER relève 25 ouvrages imprimés.

<sup>5</sup> Liège, Veuve Bassompierre-Piron, 68 p.

<sup>6</sup> A. WÉBER, *op. cit.*, p. 307-310.

<sup>7</sup> Philippe DIEUDONNÉ, *Corneille Van Bommel et le jansénisme in Leodium*, tome 97 (7-12), juin-décembre 2012, Note 63, p. 64).

Doué d'une élocution élégante et d'un rare talent d'écrivain, Lys se révéla écrivain prolifique tant en latin qu'en français<sup>4</sup>. Il se consacra tout entier à l'instruction de sa paroisse, rédigeant de nombreuses brochures dont les *Instructions familières d'un curé à ses paroissiens pour les prémunir contre le schisme*, un *Vieil Abrégé des mystères de la Foi...*<sup>5</sup> et 200 sermons inédits<sup>6</sup>.

Léonard Lys est l'auteur de poèmes, de chronographes écrits en français et en latin, de plusieurs opuscules défendant la politique religieuse des régimes français (1800-1801) et hollandais – notamment une ode au baron Goubeau d'Hoogvoorst, directeur général pour les affaires ecclésiastiques, sujet de première importance pour un membre du clergé<sup>7</sup>.

En 1815 il était dit dans la *Loi fondamentale du royaume des Pays-Bas* : Art. 193 « L'exercice d'aucun culte ne peut être

empêché, si ce n'est dans le cas où il pourrait troubler l'ordre et la tranquillité publique ». Les évêques soutenaient énergiquement que les cérémonies qui, suivant le rituel catholique, doivent être accomplies hors des temples, ne pouvaient être subordonnées au bon vouloir d'une police dirigée par une administration protestante<sup>8</sup>. Pour les catholiques, il fallait discuter de l'application de ce type de mesures avec la papauté... En 1824, après dix mois de négociations stériles, le nonce extraordinaire que le Saint-Siège avait consenti à envoyer à La Haye, Mgr Nasalli, archevêque de Cyr, revenait à Rome les mains vides ; le gouvernement des Pays-Bas n'avait rien voulu rabattre de ses exigences inadmissibles (entre autres sur le serment de fidélité à la *Loi fondamentale*)<sup>9</sup>.

Les négociations reprirent trois ans plus tard : Guillaume signa, le 18 juin 1827, avec Léon XII (Pape 1823-1829), un concordat

rappelant en substance celui de 1801. Le chapitre de chaque évêché présenterait au roi une liste de candidats à l'épiscopat. Le Roi raturerait les noms de ceux qui ne lui conviendraient point. Parmi les noms restants, le pape choisirait le nouvel évêque<sup>10</sup>. La conclusion du concordat provoqua une allégresse dans le pays ; les journaux catholiques se répandaient en actions de grâces et en louanges envers le souverain<sup>11</sup>.

La famille Lys pratiquait l'adulation à l'égard de Sa Majesté. Léonard ne manquera pas de manifester dans divers écrits son admiration à l'égard d'un souverain si compréhensif ; ainsi en 1820, avait-il intitulé et fait imprimer un *Wilhelmo Belgicae regi, libellus supplex*, [Petit livre qui plie le genou devant Guillaume, roi de Belgique], s.l., 7 p. in-4°. Le curé Lys adulait le roi des Pays-Bas.

Cinq ans plus tôt, le 5 juin 1815<sup>12</sup>, après avoir, la

<sup>8</sup> Louis VERNIERS, Paul BONENFANT et Fritz QUICKE, *Lectures historiques*, A. de Boeck, Bruxelles, 1936, tome III, p. 15.

<sup>9</sup> Vicomte Charles TERLINDEN, *La conquête de nos libertés religieuses modernes*, col. « Présence de l'Église », deuxième série, Liège, éd. PAX, 1941, p. 22-23.

<sup>10</sup> Frans van KALKEN, *Histoire de la Belgique et de son expansion coloniale*, Bruxelles, 1954, p. 533.

<sup>11</sup> Vicomte TERLINDEN, *op. cit.*, p. 25-26.

<sup>12</sup> Exactement 13 jours avant la bataille de Waterloo...

veille, visité Liège, le nouveau souverain était arrivé à Verviers par la route de Hodimont. Au lieu-dit « la Grappe », le bourgmestre Rutten lui avait souhaité la bienvenue, puis eut lieu la réception à l'hôtel de ville. Suivirent un déjeuner en compagnie du sous-intendant [le commissaire d'arrondissement] Nicolaï et la visite de l'établissement François Biolley et fils. Le souverain partit à cinq heures par la route de Battice.

En 1829 est annoncée une deuxième visite de Guillaume I<sup>er</sup> en notre ville. Les Verviétois élèvent, hors la porte de la Xhavée, un arc de triomphe au haut duquel, du côté droit regardant la ville, il est écrit : *Justice et bonté* ; du côté gauche : *Gloire et affabilité* ; au milieu : *Vive le roi* ; du côté d'Ensival : *Ordre et générosité, calme et activité* ; et au milieu : *À Guillaume I<sup>er</sup>, le Peuple de Verviers reconnaissant*<sup>13</sup>.

La plume de l'ancien titulaire de la chaire de poésie à Louvain s'est animée d'abord d'un chronographe latin à la louange du roi Guillaume dont la traduction donne : *Roi ! Délices des Pays-Bas entiers et de la ville de Verviers ! Et surtout d'une Ode au Roi Willem premier visitant la ville de Vervier le mercredi 24 juin 1829*<sup>14</sup>.

Traduction littérale du latin de M. N. Lys, vieux grison<sup>15</sup>, poète et curé de Soiron, etc.

*1<sup>ère</sup> strophe : Jour d'heureux augure ! où tu daignes, toi Prince et soutien de la Nation belge*<sup>16</sup>, *visiter pour la seconde fois*<sup>17</sup> *cette ville florissante par les produits utiles de la tisseranderie exposés sous tes yeux.*

*2<sup>e</sup> Les citoyens, de même que l'ordre sacré du clergé*<sup>18</sup>, *t'invoquent de tous leurs vœux et prières ; les imberbes et les*

<sup>13</sup> Auguste GRONDAL citant le mémorialiste Delhousse in *Le Courrier du Soir* des 27-28 mai 1939, p. 3.

<sup>14</sup> A. WÉBER, Farde : Pièces révolutionnaires in Bibliothèque de la SVAH. Mention : Ms de la main de J. F. Dethier de Theux, appartient à M. A. Body. Farde D, n° 109.

<sup>15</sup> Grison : un homme qui grisonne, qui vieillit (Dictionnaire Littré-Beaujean). – Celui qui grisonne, qui commence à avoir le poil gris par suite de l'âge (Dictionnaire Robert).

<sup>16</sup> Avant d'être un nom propre, « Belgique » était un adjectif qualificatif...

<sup>17</sup> Rappel de la visite de Guillaume I<sup>er</sup> à Verviers en 1815.

<sup>18</sup> Conception d'Ancien Régime, rétablissement de l'Ordre du clergé supprimé par les Révolutionnaires français.

*grisons te saluent avec vérité du nom de père de la patrie.*

*3<sup>e</sup> En ce moment, la ville de Verviers va se mettre en course après toi ; des filles mêlées avec les garçons crient et répètent : « Vive, Vive, le meilleur des rois ! ».*

*4<sup>e</sup> Ils racontent tant de travaux que tu as entrepris ; pleins de respect, ils s'écrient que tu gouvernes avec justice les habitants du Nord et du Midi restés fidèles aux Loix<sup>19</sup>.*

*5<sup>e</sup> Tu soutiens les illustres Ministres du trône ; ces ministres qui, pleins d'esprit et de courage, savent maintenir ses droits ; tu leur partages avec joie les honneurs dus à leurs mérites.*

*6<sup>e</sup> Bon Roi ! Tu as donné au Diocèse un prélat docte, vigilant, modeste<sup>20</sup>, l'approbation de*

*Castiglione, du chef sacré de la Ville éternelle<sup>21</sup>.*

*7<sup>e</sup> C'est maintenant, si je parle de choses dignes d'être entendues, que ma voix devrait éclater ; mais hélas (malade que je suis), il me devient impossible de contempler la face du roi chéri.*

*8<sup>e</sup> Jamais je ne manquai de te louer dans mes vers ; j'ai chanté ta plume paternelle avec laquelle, comme à tant de Belges, tu approuvas un pacte si désiré<sup>22</sup>.*

*9<sup>e</sup> Avide de connaître l'heureuse issue de ce poste, c'est pour la 10<sup>e</sup> fois que je m'érige en poète, et tu ne méprises pas un ecclésiastique qui cherche à te servir par ses chants.*

*10<sup>e</sup> Tu protèges les rites des Bataves<sup>23</sup> ; tu protèges aussi le culte des Brabançons<sup>24</sup>. Œuvre admirable ! Que la célébrité de*

<sup>19</sup> La mention exclut les opposants dénonciateurs de la politique royale.

<sup>20</sup> Mgr VAN BOMMEL, préconisé au Consistoire du 8 mai 1829 ; les bulles pontificales ont reçu le placet royal le 4 octobre suivant. La cérémonie du sacre a eu lieu le dimanche 15 novembre 1829 dans l'église Saint-Paul à Liège. Jean LEJEAR, *Histoire de la ville de Verviers – Période hollandaise et Révolution belge de 1830*, in *B.S.V.A.H.*, tome VII, 1906, p. 76. – Lys lui dédie un compliment imprimé à Liège : *Neo-episcopo Leodiensi granulatio, inaugurationis die 15 novembris 1829*. WÉBER, *op. cit.*, p. 309.

<sup>21</sup> Pie VIII, pape en 1829-1830.

<sup>22</sup> Le récent Concordat de 1827.

<sup>23</sup> Le calvinisme.

<sup>24</sup> La religion catholique défendue en 1789 lors de la Révolution brabançonne à laquelle participa peu ou prou le plateau de Herve.

*ton nom soit durable, et que tes louanges soient éternelles.*

*11<sup>e</sup> En quelques lieux que t'appellent les graves affaires de la Royauté, tu ne cesseras de marcher sous d'heureux auspices ; chacun te souhaitera les longues années de Nestor<sup>25</sup>.*

*12<sup>e</sup> La Nation parle divers langages<sup>26</sup> ; mais la généralité du peuple te proclame partout d'une voix unanime, le père vénérable du Royaume.*

*13<sup>e</sup> Ton esprit de bienveillance pour le peuple est connu ; bon Roi, il n'est rien que tu ne tentes pour que la nation délivrée de ses maux, jouisse de la sérénité de la paix.*

La mention : 1<sup>ère</sup> partie – Fin de la 1<sup>ère</sup> page du poème nous permet de croire à l'existence d'une suite.

Sa Majesté a été l'objet d'un grandiose réception : cortège de voitures, accueil par des coups de canons et cloches, réception à l'hôtel de ville, présentation

des autorités, revue de la garde d'honneur, déjeuner en musique avec la Société d'Harmonie, visites d'une exposition des divers produits des fabriques de Verviers, de deux écoles, de plusieurs fabriques, arrêt au Casino. Le roi entré à Verviers à 10 h 3/4 a quitté la ville vers 17 heures. Journée bien remplie... qui a coûté cher : l'état général des dépenses de la réception du souverain s'est élevé à 1.473 florins 97 cents, somme importante pour l'époque...

Retombée de la visite : dans le recueil de Lys *Aliquot versiculi extemporales* [Quelques petits vers improvisés], une épître traite de la présence à Verviers de Guillaume I<sup>er</sup> en 1829. Weber signale une 1<sup>ère</sup> édition de 52 pages en 1830 et une 7<sup>e</sup> édition sans date<sup>27</sup>.

Pendant les mois suivants, les mesures attendues n'ont pas été celles souhaitées par les catholiques. Quand le curé de Soiron glorifiait le roi et exultait de l'existence du Concordat, les

<sup>25</sup> Roi légendaire de Pylos (Messénie). Il vécut pendant trois générations par la grâce d'Apollon. Il participa à l'expédition des Argonautes, à la lutte des Lapythes contre les centaures et même au siège de Troie. Il excella surtout comme conseiller par ses interventions modérées et ses efforts pour ramener la concorde dans le camp grec. (Dictionnaire Petit Robert 2).

<sup>26</sup> Constat de la diversité des dialectes dans le peuple des différentes provinces des Pays-Bas.

<sup>27</sup> *Op. cit.*, p. 309.



stipulations de celui-ci n'étaient pas appliquées avec sincérité par Guillaume. Déçus, les catholiques se lancèrent dans une opposition violente<sup>28</sup>. En décembre 1828 : une première pétition des Vervétois demande l'abrogation de l'arrêté de 1815 contre la presse. Une deuxième, en janvier 29, réclame l'abolition du monopole de l'enseignement. La troisième est rédigée en décembre 1829 soit mois après la visite du roi Guillaume : les Vervétois déterminent 14 points à réformer dont, dans le sixième, l'exécution d'un traité qui doit mettre la religion catholique à l'abri de l'arbitraire des arrêtés<sup>29</sup>. Huit mois plus tard la Révolution commencera.

\* \* \*

Laurent-François Dethier écrivait à la base de l'*Ode au Roi Wilhelm* : « Quelle sainte et heureuse prédiction, juste un an avant la sainte Révolution de 1830 ». Léonard Lys pouvait-il conjecturer la proximité d'un tel bouleversement ?

Fin 1829, il vit dans une certaine euphorie depuis la signature

d'un Concordat avec le pape et dans l'espoir d'une rapide mise en application de celui-ci. Victoire des prêtres sur les administratifs laïcs et protestants !

C'est un flagorneur, dira-t-on à la lecture des louanges qu'il adresse au souverain... Ne s'agit-il pas plutôt des figures de style coutumières dans ce type de discours ? Il nous paraît que Léonard Lys était un loyal partisan de toute autorité princière et, particulièrement de celle de Guillaume I<sup>er</sup>.

Le curé de Soiron a connu trois quarts de siècle marqués par des bouleversements politiques. C'est, après le système napoléonien, celui de la Restauration non seulement en France mais aussi dans la partie Belgique des Pays-Bas. L'attitude de Lys est à l'instar de celle des membres du clergé français de ce temps. Il souhaite retrouver dans la paix un régime où le clergé regagnera l'importance qu'il avait connue sous l'Ancien Régime.

Alex. DOMS

<sup>28</sup> F. VAN KALKEN, *op. cit.*, p. 533.

<sup>29</sup> J. LEJEAR, *op. cit.*, p. 205.

## Des livres susceptibles de vous intéresser

Serge NEKRASSOFF, *Hautes-Fagnes cartographie ancienne, Enseignements des cartes anciennes pour servir l'histoire du haut plateau fagnard et retracer l'évolution de ses paysages*, Waimes, Haute Ardenne asbl, 2014, br., 102 p., 19,50 €.

Cette publication présente en dix chapitres, tout ce qu'il faut savoir sur la cartographie en matière de recherche historique.

Dans des chapitres généraux, l'auteur présente la typologie, très différente, de la cartographie ancienne et moderne et parfois étonnante, la technique de levée de cartes... Il se dirige ensuite vers le fond de son propos : les Hautes-Fagnes. Il montre alors l'évolution et la précision des différents types de documents (cartes gravées à petite échelle, cartes militaires manuscrites puis gravées, plans à grande échelle utilisés dans les conflits de juridiction) ; il discute l'interprétation des différences que l'on peut trouver sur ces documents (présence et tracé des routes, paysages, toponymie, monuments...). Certains documents comme la carte de la guerre de sept ans (1762), la

carte de Ferraris (1770-1775) et dans une moindre mesure la carte Tranchot-von Müffling (1816-1820) sont suffisamment précis pour permettre une estimation de population à comparer avec les documents fiscaux de la même époque.

Un bel ouvrage abondamment illustré.

Guy LEJOLY, *L'abbé Joseph Bastin 1870-1939 Chantre de la Wallonie Malmédienne, Sa vie – Son œuvre*, Malmedy, Malmedy-Folklore, 2014, cart. d'éd., 144 p., 30 €.

L'auteur, son arrière-petit-neveu, nous dresse le portrait de l'abbé Bastin. L'abbé est né à Faymonville à cette époque en Prusse rhénane dans le cercle de Malmedy. Il était à la fois prêtre, et professeur dans l'enseignement secondaire successivement à Stavelot (en Belgique où il a fait ses études), à Dolhain et enfin à Malmedy (devenue belge après la première guerre). Il s'intéressa très tôt à la dialectologie et obtint une médaille d'or de la Société liégeoise de Littérature wallonne en 1909 pour son ouvrage

« Vocabulaire de Faymonville (Wallonie Prussienne) ». Il publiera de nombreuses autres études et articles sur la langue de sa région et luttera dans les journaux locaux contre la germanisation avec entre autres Henri Bragard et l'abbé Nicolas Pietkin de Sourbrodt. Il s'intéressa aussi à l'archéologie notamment la via Mansuerisca. C'est sans doute à partir de sa rencontre avec le professeur Léon Frédéricq qu'il s'intéressa à la botanique autrement

qu'en recherchant les noms wallons des plantes. Son herbier est conservé à la bibliothèque du collège Saint-Remacle à Stavelot.

Un livre très complet, bien documenté et très agréable à lire, abondamment illustré suivi d'une nombreuse bibliographie et d'un recensement, sans doute incomplet vu ses nombreux pseudonymes, des écrits de l'abbé Bastin. L'ouvrage se termine par une généalogie étonnamment numérotée de la famille de l'abbé accompagnée de photos de famille.

## Assemblée générale

Guy DE GROULART

Les membres effectifs (une astérisque figure sur l'étiquette-adresse de ce bulletin) sont invités à assister à l'assemblée générale de la société dans la **salle du sous-sol** du musée des Beaux-Arts de la ville de Verviers le **samedi 24 janvier 2015 après la conférence**.

Ordre du jour :

- Rapports du secrétaire-correspondant, du secrétaire-rapporteur, du bibliothécaire et du commissaire aux publications.
- Rapport du trésorier et approbation des comptes et budgets.
- Renouvellement de la Commission.

*Ont participé à ce bulletin :*

Jacques Wynants  
Alex. Doms

*Réalisation :*

Guy de Groulart

*Pour contacter la société :*

SVAH.Contact@gmail.com

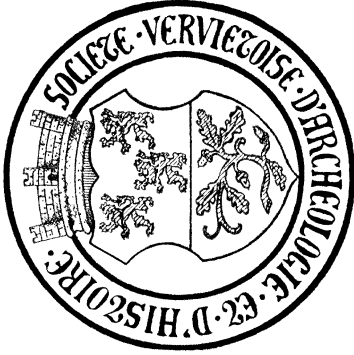
*ou par courrier :*

rue F. Spineux 9  
4130 Esneux

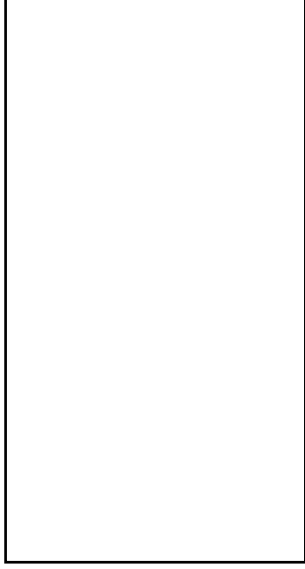
*Sites internet :*

www.svah.be

www.facebook.com/svah1



BELGIQUE-BELGIË  
P.P.  
4130 ESNEUX  
9/2161  
P912313



**SOCIÉTÉ VERVIÉTOISE  
D'ARCHÉOLOGIE ET  
D'HISTOIRE**

Éditeur responsable : Guy de Groulart  
Rue F. Spineux 9, 4130 Esneux

BULLETTIN TRIMESTRIEL  
Janvier-Mars 2015